

100 façons de soutenir notre Prophète

(Paix et bénédictions d'Allah soient sur lui)

Rédigé par

Le Comité International de Soutien au Dernier des
Prophètes

Révisé par

Abu Hamza Al-Germâny

Publié par

Le bureau de prêche de Rabwah (riyadh)

www.islamhouse.com

1^{ère} édition, 2008/1429

© Tous droits de reproduction réservés, sauf pour distribution gratuite sans rien modifier du texte.

Pour toutes questions, suggestions, ou erreurs, veuillez nous contacter à l'adresse suivante ou sur notre site :

Office de prêche de Rabwah

P.O Box 29465 - Riyad 11457

Kingdom of Saoudia Arabia

Tel : +966 (0)1-4916065 - 4454900

Fax : +966 (0)1-4970126

Site internet en français :

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Au nom d'Allah,
L'infiniment Miséricordieux, le très
Miséricordieux*

Introduction

Gloire à Allah, Seigneur des mondes. Et que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur notre prophète Mohammed, sa famille et ses compagnons.

Le premier pilier de l'islam est notre attestation qu'il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah et que Mohammed est le messenger d'Allah. La première moitié de cette attestation signifie notre croyance au monothéisme, [celle de croire et de mettre en pratique qu'il n'y a pas de dieu méritant d'être adoré si ce n'est Allah].

La deuxième moitié est une déclaration que Mohammed (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) est le messenger d'Allah [sachant qu'il n'y a pas de meilleur exemple méritant d'être suivi si ce n'est le sien]. Ce n'est qu'en cultivant les points qui vont suivrent que nous pouvons réellement saisir la signification de la deuxième moitié de l'attestation de foi :

1. Croire tout ce que le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) nous a dit.

Nous devons croire, d'abord et avant tout, que Mohammed (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) est le Messager d'Allah envoyé à toute l'humanité et à tous les Djinns afin de transmettre à cette dernière ce qu'Allah lui a révélé du Coran et de la Sounnah. Cette révélation est la religion de l'islam et jamais Allah n'acceptera de Ses serviteurs une autre religion.

2. Obéir à ses commandements sans jamais y trouver à redire et avec complète soumission.

Nous devons suivre sa Sounnah, nous y conformer et nous abstenir de tout ce qui lui est contraire.

3. Aimer le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui). Nous devons aimer notre Prophète plus que quiconque, même plus que nos propres parents ou enfants ou notre propre personne. C'est en l'aimant ainsi que nous lui démontrerons le respect et la déférence dont il est digne et que nous serons assez motivés pour faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le soutenir et le défendre.

Il nous incombe à tous, en tant que musulman, de réellement appliquer dans nos vies la signification de la deuxième moitié de l'attestation de foi (la parole d'unicité) « Mohammed est le Messager d'Allah ». Ceci, pour valider sa foi et concrétiser cette seconde attestation et pour qu'elle soit acceptée. Les hypocrites sont venus dire au Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) : « **Lorsque les hypocrites viennent te voir, ils prétendent : « Nous attestons que tu es le Messager d'Allah. » Allah sait bien que tu es Son messager ! Et Allah atteste que les hypocrites sont vraiment des menteurs.»** [Sourate al-Mounâfiqoun : 1]

Il y a plusieurs actions concrètes que nous pouvons faire pour démontrer l'amour que nous portons au Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et pour nous acquitter de nos devoirs envers lui. Nous devons répondre aux attaques des mécréants à son encontre et faire tout ce qui est en notre pouvoir pour le défendre. Nous devons tous participer à cette défense dans la mesure de nos moyens.

Ce que nous pouvons faire en tant qu'individu

1. Étudier les preuves irréfutables que Mohammed (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) est le Messager d'Allah. La source principale sur laquelle se fonde cette preuve n'est autre que le Coran.
2. Apprendre en détail les preuves tirées du Coran, de la Sounnah et de l'avis unanime des musulmans qui prouvent qu'il est obligatoire d'obéir au Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et de suivre son exemple des plus parfaits.
3. Apprendre de quelle façon Allah a protégé la Sounnah du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) en cherchant à en savoir plus sur les efforts considérables qu'ont fait les savants, à travers les siècles, pour distinguer les faux hadiths des hadiths authentiques et sur la

façon dont ils les ont compilés en se basant sur des critères les plus rigoureux qui soient. Aucune autre civilisation n'a jamais développé de critères aussi stricts pour authentifier des faits historiques.

4. Cultiver dans nos cœurs notre amour pour le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) en nous rappelant sa description et ses nobles qualités, en lisant des écrits sur son bon caractère et sur ses bonnes actions et sur le fait qu'il incarnait en lui seul toutes les bonnes qualités qu'il est possible de retrouver chez un être humain.
5. Nous rappeler son grand mérite et le bien qu'il a fait à chacun de nous, car c'est lui qui nous a transmis la religion véridique, et il a accompli ce devoir de la façon la plus parfaite qui soit. Il a rempli à la perfection son devoir envers Allah, nous a transmis le message de son Seigneur et a conseillé la communauté.
6. Après la reconnaissance envers d'Allah, nous lui devons reconnaissance pour toutes les bonnes choses que nous réalisons et auxquelles nous parvenons, en ce monde et dans l'au-delà, car c'est lui qui nous a pavé le chemin et

montré la façon de les réaliser et de les atteindre, qui nous a guidés vers leur accomplissement. Pour cela, Allah lui a accordé comme rétribution la plus grande bénédiction jamais accordée à un Prophète.

7. Nous rappeler à quel point le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) était compatissant et indulgent envers sa communauté et à quel point il se souciait de son bien-être et s'assurait qu'elle soit bien guidée. Allah dit : « **Le Prophète est plus proche des croyants qu'ils ne le sont d'eux-mêmes.** » [*Sourate al-Ahzab*: 6]
8. Prendre connaissance des versets du Coran et des hadiths qui mentionnent le haut rang et sa grande valeur dont il jouit auprès de son Seigneur, de l'amour que son Créateur lui porte et à quel point il est tenu en haute estime par Lui.
9. Obéir à l'ordre d'Allah lorsqu'Il nous demande d'aimer son Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui). Cependant, nous sommes tenus de l'aimer plus que notre amour propre. Le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) a dit : « **Nul ne croit**

vraiment si je ne suis à ses yeux plus cher que sa propre personne, que ses enfants, que ses parents et que toute l'humanité. »

10. Obéir aux ordres d'Allah en démontrant du respect envers le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et envers sa Sounnah. Allah dit : « **Ô vous qui croyez ! N'élevez pas vos voix au-dessus de la voix du Prophète, et ne haussez pas le ton en lui parlant, comme vous le haussez les uns avec les autres, sinon vos œuvres deviendraient vaines sans que vous vous en rendiez compte.** » [Sourate al-Houjourat : 2] Allah dit : « **Ceux qui baissent la voix auprès du Messager d'Allah sont ceux dont Allah a éprouvé les cœurs pour la piété. Ils auront un pardon et une énorme récompense.** » [Sourate al-Houjourat : 3] Allah dit : « **N'appellez pas le messager comme vous appelez les uns les autres.** » [Sourate al-Nour : 3]
11. Obéir aux ordres d'Allah en prenant la défense de notre Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et en le protégeant de ceux qui tentent de lui causer du tort ou de porter atteinte à son honneur. Allah dit : « **... pour que vous croyiez en Allah et en Son messager,**

que vous l'honoriez et le respectiez,... »

[*Sourate al-Fath* : 9]

12. Cultiver en nos cœurs une intention constante et sincère de défendre le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et de faire l'apologie de sa bonne renommée.
13. Garder à l'esprit les avantages et la récompense énorme qui attendent, dans l'au-delà, ceux qui démontrent sincèrement leur amour pour le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui). Ils seront ses proches compagnons au Paradis, car le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) a dit (à celui qui dit : « j'aime Allah et son messenger ! ») : **« Vous serez avec ceux que vous aimez. »**
14. Prendre l'habitude de faire des salutations au Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) chaque fois que son nom est mentionné, et plus particulièrement après l'appel à la prière, le jour de vendredi. Ne pas hésiter à le faire à chaque instant pour la grande récompense de cet acte et pour le droit que le prophète détient sur nous.

15. Lire la biographie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) écrite à partir de sources authentiques et mettre à profit les nombreuses leçons qu'elle contient et en établissant un lien entre ces événements et notre quotidien.
16. Apprendre la Sounnah du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) en étudiant ses sources authentiques établies par les savants. Nous devons prendre le temps d'étudier les hadiths et nous efforcer d'en avoir une bonne compréhension. Nous devons tirer de ces hadiths les règles et les leçons qu'ils contiennent comme ses sagesses, sa haute noblesse, et son incitation à adorer parfaitement Allah et à être humble envers son Créateur.
17. Nous efforcer de suivre intégralement la Sounnah en accordant la priorité aux choses obligatoires.
18. Nous efforcer de suivre le parfait exemple du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui), même dans les choses que nous ne sommes pas obligés de faire ne serait-ce mettre cela en pratique qu'une fois dans notre vie afin

de suivre son exemple jusque dans les moindres détails.

19. Être attentifs à ne jamais déprécier aucun aspect de la Sounnah ou s'en moquer.
20. Éprouver de la joie chaque fois que l'on voit des gens mettre en pratique un aspect de sa Sounnah.
21. Ressentir de la tristesse chaque fois que l'on voit des gens négliger un aspect de sa Sounnah.
22. Concevoir une inimitié profonde envers quiconque calomnie le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) ou désapprouve sa Sounnah.
23. Aimer les membres de la famille du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui), ses femmes et ses descendants inclus. Nous pouvons chercher à nous rapprocher d'Allah en les aimant parce qu'ils étaient proches du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et pour leur engagement envers l'islam. Il doit nous tenir à cœur de voir ses descendants et sa famille obéir à Allah si l'un d'entre eux venait à désobéir à la Sounnah, car

c'est quelque chose qui était très cher au Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui). 'Omar Ibn al-Khattab, a dit à l'oncle du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) : « Ô Abbas ! Le jour où tu as embrassé l'islam m'est plus cher que le jour où al-Khattab l'a fait. Et ce, uniquement parce que je sais que ta conversion à l'islam était plus chère au Messager d'Allah (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) que celle de al-Khattab. »

24. Suivre la recommandation du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) concernant sa propre famille, lorsqu'il a répété à trois reprises : « Je vous rappelle les droits qu'Allah m'a accordés en ce qui concerne le respect dû à ma famille. ».
25. Aimer et respecter les compagnons (*Sahaba*) du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui), reconnaître leur prédominance sur toute autre personne de cette communauté en ce qui a trait à leur savoir, leurs œuvres et leur noble position auprès d'Allah. [Nous devons être reconnaissants envers eux pour les efforts qu'ils ont déployés afin que l'islam parvienne jusqu'à nous].

26. Aimer et respecter les savants musulmans pour leur statut et leur connaissance approfondie de l'héritage légué par le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui). Les savants sont les héritiers des prophètes et en ce sens, ils méritent d'être aimés et respectés. C'est là un des droits du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) sur nous.

Ce que nous pouvons faire en tant que familles et en tant que société

27. Inculquer à nos enfants l'amour du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui).

28. Enseigner à nos enfants à suivre son parfait exemple.

29. Posséder chez soi des livres sur la vie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et les lire en famille.

30. Posséder chez soi des cassettes audio sur sa vie et les écouter en famille.

31. Ne faire visionner à nos enfants que ce qui est conforme à l'islam et ses principes.

32. Prévoir chaque semaine un ou plusieurs cours en famille où on y enseignerait la vie du Prophète.

33. Que le chef de famille suive l'exemple du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) dans ses rapports avec sa famille.

34. Encourager nos enfants à mémoriser et à mettre en pratique les invocations enseignées par le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) pour se rappeler d'Allah en toute occasion.

35. Encourager nos enfants à dépenser une partie de leurs économies en œuvres charitables que le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) avait pour habitude d'encourager, comme donner aux orphelins, nourrir une personne pauvre ou aider des gens dans le besoin. C'est là une excellente façon de mettre en pratique la Sounnah.

36. Habituer nos enfants à utiliser, dans leur langage courant, des paroles du Prophète telles que : « Le croyant est intelligent et sage » ; « Un croyant ne rentre pas la main dans le même trou s'il s'y est fait piquer une première fois » et « Facilitez les choses et ne les rendez pas difficiles ».

37. Organiser, à la maison, des compétitions dans lesquelles sont testées les connaissances des membres de la famille sur la vie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui).

38. Apprendre à nos enfants la biographie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) en organisant des activités telles qu'« Un jour à la maison du Prophète ».

Ce que nous pouvons faire dans le domaine de l'éducation

39. Cultiver l'amour pour le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) dans le cœur de nos étudiants en leur enseignant les droits qu'il détient sur la communauté musulmane.

40. Multiplier les conférences portant sur différents aspects de sa vie et de sa personnalité.

41. Encourager les autorités en matière d'éducation à ajouter dans le programme d'études islamiques et des sciences humaines un cours spécialisé sur la vie du Prophète.

42. Nous efforcer à trouver les financements pour multiplier les chaires d'enseignements islamiques universitaire professeurs enseignant la biographie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) dans les universités occidentales.

43. Encourager les recherches académiques approfondies sur la biographie du Prophète (paix

et bénédictions d'Allah soient sur lui) et encourager les savants musulmans à publier des travaux portant sur différents aspects de sa Sounnah.

44. Organiser des lieux d'exposition d'information dans les écoles et les universités pour faire connaître le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) aux gens et les informer sur les régions géographiques où l'islam s'est répandu.

45. Dédier des emplacements réservés et visibles de nos bibliothèques à des ouvrages sur le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui).

46. Rédiger des ouvrages de référence encyclopédiques sur la vie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et les traduire en différentes langues.

47. Organiser des concours annuels à l'issue desquels les étudiants pourront recevoir des prix pour le travail de recherche le plus original sur le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et sur sa vie.

48. Organiser des colonies de vacances pour jeunes où l'on cultive par les activités proposées l'amour pour le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et où l'on enseigne aux jeunes à mettre la Sounnah en pratique.

49. Animer, pour nos futurs dirigeants, des séminaires de formation portant sur la façon de suivre l'exemple du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui).

Ce que les dirigeants, les prédicateurs et les étudiants peuvent faire

50. Expliquer de quelle façon le message auquel nous invite le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) constitue le sceau de tous les messages révélés avant lui. Mettre l'accent sur le fait qu'il a été envoyé avec la religion monothéiste pure et clémentine et que son souci premier était de guider l'humanité vers l'adoration sincère et monothéiste de son Seigneur.

51. Multiplier nos efforts pour inviter à l'islam les gens de toutes les nations, de toutes couleurs et de toutes les conditions sociales.

52. Parler aux gens du noble caractère qu'avait le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) avant même de commencer à recevoir la révélation d'Allah, et du fait que parmi son peuple, il était connu pour posséder le meilleur caractère. Montrer aussi cette haute moralité après avoir reçu la révélation.

53. Informer les gens des mérites de notre Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et des particularités de la communauté de l'islam de façon éloquente et attractive pour éveiller leur intérêt.

54. Informer les gens sur la façon dont se comportait le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) avec sa famille, ses voisins et ses compagnons (qu'Allah les agrée).

55. Attirer l'attention sur le fait qu'il s'est toujours comporté avec politesse et magnanimité envers les juifs, les chrétiens, les païens et les hypocrites qui eux, pourtant, lui démontraient de l'hostilité.

56. Faire savoir aux gens avec quelle noblesse de caractère il s'est acquitté de ses tâches les plus ordinaires dans sa vie de tous les jours.

57. Réserver une partie du sermon du vendredi pour discuter certains aspects de la vie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et, occasionnellement, dédier tout un sermon à ce sujet.

58. Après nos prières quotidiennes, nous pouvons consacrer cinq minutes au commentaire des versets récités durant la prière et ayant un lien avec le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui).

59. Mettre en œuvre au sein de la mosquée des cours de mémorisation de la Sounnah similaires à ceux destinés à la mémorisation du Coran.

60. Corriger les idées reçues qu'entretiennent les gens en général sur la Sounnah et souligner l'importance de suivre et d'appliquer cette Sounnah dans notre vie quotidienne en employant un langage simple et clair.

61. Rappeler aux gens les jugements islamiques rendus par les savants musulmans concernant ceux qui calomnient le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et insister sur le fait que nous sommes obligés de nous dissocier de telles personnes et les prendre en aversion.

62. Multiplier les efforts pour ramener les gens à leur religion en leur présentant le message du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur

lui) dans les termes les plus simples et les plus clairs.

63. Nous efforcer d'utiliser les médias pour mettre en garde les gens contre l'exagération dans leur vénération du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et leur expliquer les versets du Coran qui interdisent l'excès et l'extravagance, tels que : « **N'exagérez pas dans votre religion** ». Et expliquer les hadiths tels que : « **N'exagérez pas en me vénérant comme les chrétiens exagèrent dans la vénération du fils de Marie.** » Il est important de souligner que le véritable amour pour le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) se traduit par le fait de suivre sa Sounnah.

64. Encourager les gens à lire la biographie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) des ouvrages basés sur des sources authentiques. Nous devons faire connaître ces sources authentiques et les rendre disponibles.

65. Réfuter les idées reçues et les affirmations erronées qui circulent sur le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et sur sa vie.

Ce que nous pouvons faire au niveau culturel et médiatique

66. Profiter de certains événements culturels ou médiatiques pour faire connaître le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) aux gens et les particularités de sa communauté.

67. S'abstenir de publier ou de diffuser quoi que ce soit, qui serait contraire à sa Sounnah.

68. Réfuter les idées reçues et les affirmations fausses véhiculées par les médias occidentaux au sujet de notre Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et de notre religion.

69. Organiser des conférences de presse et des événements culturels en compagnie de penseurs non-musulmans justes et modérés au cours desquels nous pouvons discuter mutuellement au sujet du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et de son message.

70. Publier ce que des non-musulmans objectifs ont dit ou écrit sur le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui).

71. Organiser des colloques et des conférences culturelles où sont discutés la vie et la méthodologie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et où l'on démontre comment cette dernière convient à toutes les époques et à toutes les régions du monde.

72. Diffuser des concours télévisés où les candidats peuvent gagner des prix en mettant à l'épreuve leurs connaissances sur la biographie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui).

73. Écrire et publier des articles, des récits authentiques et des brochures sur le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui).

74. Suggérer à la rédaction de certains journaux et magazines afin qu'ils créent une section hebdomadaire dans laquelle seront publiés des versets du Coran et des hadiths du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et dans laquelle sera expliqué pourquoi les musulmans

aiment le Prophète et font tout pour suivre son exemple.

75. Adresser une pétition au conseil d'administration des réseaux de télévision afin qu'ils créent des émissions sur le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et sur sa vie, dans lesquelles seront mises en valeur ses grandes qualités et sa conduite irréprochable et exemplaire envers ses femmes, ses enfants, ses fidèles, et même ses ennemis.

76. Encourager les studios de production à réaliser des documentaires de qualité sur le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui), sur sa vie et sur ses rapports avec autrui.

77. Encourager nos stations de télévision locales, ainsi que les chaînes satellites à produire et diffuser de bons supports pour enfants mettant en valeur les qualités du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et racontant des épisodes de sa vie.

Ce que nous pouvons faire par l'entremise de nos organismes et œuvres de charité islamiques

78. Fonder des comités et/ou des départements dédiés à la défense du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) au sein de nos organismes.

79. Réserver des emplacements pour nos organismes dans des salons d'expositions et des congrès afin de distribuer des dépliants sur le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et son message.

80. Établir des centres de distribution permanents afin de distribuer des livres, des brochures et des cassettes audio sur le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui).

81. Créer un prix spécial aux conditions préalablement établies qui sera décerné à la personne ayant le mieux servi la Sounnah du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) ainsi que sa biographie. L'attribution de ce prix pourrait être accompagnée d'une cérémonie à

laquelle prendraient part d'importantes personnalités.

82. Imprimer des livres sur la biographie du Prophète en différentes langues et les distribuer dans les bibliothèques, les universités et les centres d'études orientales à travers le monde.

83. Publier un périodique sur le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui), sur sa vie, sur les enseignements islamiques en général et sur les musulmans, mettant en valeur les caractéristiques inégalables de la religion qu'il nous a révélée.

84. Organiser des collectes de fonds pour financer des programmes visant à défendre le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui), ainsi que pour financer la rédaction et la traduction de livres, d'articles et la réalisation de sites internet.

Ce que nous pouvons faire sur internet

85. Fonder des organismes dédiés à la propagation de l'islam et destinés, entre autres, à faire comprendre aux gens de quelle façon l'islam enseigne l'amour et le respect envers tous les prophètes (que la paix soit sur eux).

86. Créer des sites web et des groupes de discussion dédiés à la vie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui). À une moindre échelle, créer sur des sites existants des pages dont l'unique vocation serait le Prophète.

87. Participer à des dialogues avec des non-musulmans dans le but de les inviter à étudier les différents aspects de la vie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui), sa personnalité et la religion avec laquelle il a été envoyé.

88. Inclure dans la signature de nos emails des hadiths et des exhortations du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui).

89. Rédiger, de temps à autre, une lettre d'information traitant de la vie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et de son message, et destinée à être envoyée lors d'occasions spéciales ou lorsque les circonstances le justifient.

90. Insérer des annonces de livres et de conférences dans les principaux moteurs de recherche.

Ce que peuvent faire les riches et les gouvernements islamiques

91. Soutenir financièrement des activités islamiques liées au Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui), à sa vie, etc.

92. Imprimer des panneaux d'affichage sur lesquels sont citées des paroles du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui).

93. Aider, dans la mesure de nos moyens, à l'établissement, à travers le monde, de stations de radio et de télévision islamiques, ainsi que de périodiques dédiés à la propagation du message de l'islam en différentes langues, et plus particulièrement en anglais.

94. Payer pour du temps de diffusion à la télévision et à la radio de différents pays afin de faire passer notre message.

95. Établir des centres islamiques dédiés à des travaux de recherche sur la biographie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur

lui) et à la publication de ces recherches en plusieurs langues.

96. Mettre sur pied des musées et des bibliothèques dédiés à la vie du Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et à l'héritage qu'il nous a laissé.

97. Financer la création de sites web de qualité supérieure dans le but d'informer les gens sur le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et sur sa vie.

98. Financer la production de livres, de cassettes audio et d'émissions de télévision de première qualité en plusieurs langues différentes, et plus particulièrement en anglais.

99. Trouver des fonds pour financer des concours islamiques sur le Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui) et pour fournir des prix intéressants afin d'encourager la participation.

Pour ce qui est de la centième façon de participer à la défense du Prophète, nous nous en remettons à vous, chers lecteurs. Vos idées et suggestions sont

les bienvenues. Veuillez nous les faire parvenir dans vos commentaires sur notre site.

Chers lecteurs musulmans, chères lectrices musulmanes, il est de notre devoir collectif autant qu'individuel de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir notre Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui). Nous vous adressons cette liste de suggestions afin que nul d'entre vous n'ait d'excuses pour demeurer inactif. Commençons donc à travailler ensemble en diffusant d'abord cette liste au plus grand nombre de personnes possible. Nous devrions inviter les membres de notre famille ainsi que nos amis à participer. Nous ne devrions pas nous sentir gênés de décrocher le téléphone ou d'envoyer un court message lorsque le but est de soutenir notre Prophète (paix et bénédictions d'Allah soient sur lui).

Table des matières

Introduction	4
Ce que nous pouvons faire en tant qu'individu.....	7
Ce que nous pouvons faire en tant que familles et en tant que société.....	16
Ce que nous pouvons faire dans le domaine de l'éducation.....	19
Ce que les dirigeants, les prédicateurs et les étudiants peuvent faire	22
Ce que nous pouvons faire au niveau culturel et médiatique	26
Ce que nous pouvons faire par l'entremise de nos organismes et œuvres de charité islamiques	29
Ce que nous pouvons faire sur internet.....	31
Ce que peuvent faire les riches et les gouvernements islamiques.....	33
Table des matières.....	36

مائة وسيلة لنصرة المصطفى ﷺ

اللجنة العالمية لنصرة خاتم الأنبياء ﷺ

icsfp.com

أبو حمزة الجرمانى

1429/2008

المكتب التعاونى للدعوة وتوعية الجاليات بالربوة

Islamic Propagation Office in Rabwah

P.O.Box 29465 RIYADH 11457 - TEL 4454900 - 4916065

FAX: 4970126 - E-Mail: rabwah@islamhouse.com

<http://www.islamhouse.com>